GUIDE DES FORMATIONS

2017-2018

- ANIMATEUR
- ENTRAÎNEUR
- ARBITRE
- JUGE-ARBITRE
- DIRIGEANT
- SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF
- DÉVELOPPEMENT
- FORMATEUR

PING PASSION, PING FORMATION !

FFTT
Fédération Française de Tennis de Table

ÉDITORIAL
LES FORMATIONS DE LA FFTT

Le Guide des formations recense toutes les formations proposées pour cette nouvelle saison sportive. Il est conçu comme un outil méthodologique au service des différents publics constituant notre fédération.

Du salarié au bénévole, chacun d'entre eux trouvera dans ce guide des formations tous les éléments nécessaires à sa qualification et à sa professionnalisation. Le développement de nouveaux champs de compétences nous permettra de trouver sans nulle doute de nouveaux leviers de compétitivité de notre activité confrontée aux diverses évolutions sociétales.

Ce Guide répertorie les formations et diplômes proposés par **l'Institut Fédéral de l'Emploi et de la Formation (IFEF) de la FFTT.**

Afin de faciliter sa lecture, **il est organisé de la façon suivante :**

- Par métier ou fonction;
- Par fiche de formation précisant le contenu, les conditions d'accès, le responsable, les intervenants, les tarifs et les modalités de validation.

Des pictogrammes identifient la structure organisatrice (IFEF, CREF, INSEP, CREPS) et la finalité (formation fédérale, diplôme fédéral, diplôme d'Etat).

Les dates et lieux des formations seront régulièrement actualisés, communiqués et consultables sur l'Espace «Emploi & Formation» du site internet de la FFTT.

A la fin de ce Guide, vous trouverez également les différents **dispositifs de financement des formations.**
Ce guide est en appui du Plan Fédéral de Formation (PFF).

Le PFF s'organise, durant ce mandat, autour des cinq objectifs stratégiques :

1. Augmenter les compétences des différents cadres (Cadres techniques/Salariés non techniques/Dirigeants/Arbitres)

2. Dynamiser les formations avec l'intervention d'experts

3. Continuer à faire évoluer les contenus de formation pour mieux répondre aux besoins du terrain et répondre à la volonté de développer l'activité (orientation vers l'animation et la prise en compte de publics diversifiés)

4. Favoriser l'utilisation d'outils (Perf'TT2.0, Formation à distance, outils collaboratifs etc...) mais aussi adopter les différents dispositifs contractuels d'aide à l'emploi / des dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) etc.

5. Renforcer la gouvernance de l'IFEF en consolidant son potentiel

« C'est en négociant leur plan de formation et de carrière à l'intérieur du plan d'entreprise que les salariés obtiennent les moyens de réaliser leur projet » Dubar, C. (1991). La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles. Paris, Armand Colin, coll. U.

Sophie Bodin
PRESIDENTE DE LA COMMISSION FEDERALE DE FORMATION (CFF)
sophie.bodin@club-internet.fr

SOMMAIRE

Editorial 3
Sommaire 4
Vos interlocuteurs « Formation » nationaux 6
Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux 7
Comment s'inscrire à une formation ? 8

ANIMATEUR & ENTRAÎNEUR

Dispositif de formations et diplômes « Animateur » & « Entraîneur » 10
Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral (AF / JAF) 11
Entraîneur Fédéral (EF) 12
CQP « Moniteur Tennis de table » 13
DEJEPS Perfectionnement Sportif « Tennis de Table » 14
DESJEPS Performance Sportive « Tennis de Table » 15
Préparation aux Ecrits et Oraux du Professorat de sport 16
Préparation Physique en TT 17
Fit Ping Tonic 18
Formation de jeunes joueuses 19
Initiation au tennis de table adapté 20
Animateur d'entretien physique 21
Ping Santé Cancer 22
Le tennis de table en milieu carcéral 23
Détection : théorie et pratique 24
Accès au haut niveau 25

ARBITRE & JUGE-ARBITRE 26
Dispositif de formations et diplômes « Arbitre » et « Juge-Arbitre » 27
Arbitre de Club (AC) 28
Arbitre Régional (AR) 29
Arbitre National (AN) 30
Juge-Arbitre par Equipes (JA1) 31
Juge-Arbitre du Critérium Fédéral (JA2) 32
Juge-Arbitre des épreuves de ligue (JA3) 33
Juge-Arbitre National (JAN) 34
SPID Déconnecté 35

DIRIGEANT 36
Valorisation et reconnaissance des dirigeants (Niveau 1) 37
Comment créer un emploi : du recrutement... à la rupture 38
Classification et rémunération d'un salarié 39
Connaître les différents contrats de travail 40
Gestion des RH 41
Conduite d'un entretien annuel d'activité 42
Conduite d'une réunion et travail en équipe 43
Mécénat : source de financement 44
Les obligations de l'employeur' 45

SOMMAIRE

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF	**46**
SPID Administratif et SPID Web	**47**
DÉVELOPPEMENT	**48**
Diagnostic territorial et analyse du club	**49**
Analyse interne et externe d'une structure	**50**
Elaboration d'un projet de développement	**51**
Pilotage d'un projet de développement	**52**
Politique de ressources	**53**
Politique tarifaire	**54**
Communication orale et animation de réunions	**55**
Promotion du tennis de table et communication autour de sa structure	**56**
Sensibilisation au développement durable	**57**
FORMATEUR	**58**
Formation de Formateurs FFTT	**59**
Formation de Formateurs d'escortes et de délégué fédéral	**60**
Dispositif de formations « Formateurs Arbitrage et Juge-Arbitrage »	**61**
Formateur Arbitre – Juge-Arbitre 1er degré (FO ARB-JA1)	**62**
Formateur Juge-Arbitre 2ème et 3ème degré (FO JA2-JA3)	**63**
Formateur Juge-Arbitre National (FO JAN)	**64**
Formateur Arbitre National (FO AN)	**65**
Formation des Formateurs en arbitrage (FO de FO)	**66**
Le financement de votre formation	**67**
Bulletin d'inscription (Formations de l'IFEF)	**70**
Conditions générales liées aux formations de l'IFEF	**71**
Glossaire	**72**
Liens utiles	**74**
Vos Espaces	**75**

VOS INTERLOCUTEURS « FORMATION » NATIONAUX

RESPONSABLES DE BRANCHES « FORMATION »

ANIMATEUR & ENTRAINEUR
Christian GAUBERT
christian.gaubert@fftt.email

ARBITRE & JUGE-ARBITRE
Françoise LAPICQUE
francoise.lapicque@inet-fr.com

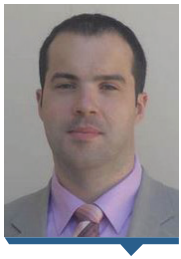

ANIMATION DES CREF
Thibaut HURIEZ
thibaut.huriez@fftt.email

SECRETAIRE ADMINISTRATIF
Emilie SALMON
e.salmon@cdtt44.fr

DIRIGEANTS
Bruno BELLET
belletbr@wanadoo.fr

PÔLE EMPLOI/FORMATION DE LA FFTT

FORMATION ET DIRECTRICE DE L'IFEF
Estelle LONDICHE
estelle.londiche@fftt.email

EMPLOI
Fabien SINET
fabien.sinet@fftt.email

VOS INTERLOCUTEURS « FORMATION » TERRITORIAUX

LES COMMISSIONS RÉGIONALES DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (CREF)

LIGUE	PRESIDENT DE LA CREF		COURRIEL
AUVERGNE RHONE-ALPES	LE ROY	Annie	annieleroy34@gmail.com
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	SICH	Gerard	sich.gerard@orange.fr
BRETAGNE	LECOMTE	Denis	fauvel.ghislaine@orange.fr
CENTRE VAL DE LOIRE	QUIGNON	André	guignon.andre@wanadoo.fr
CORSE	VASSEUR	Robert	ping@moulindecortina.com
GRAND EST	SCREMIN	Anthony	scremin.anthony@orange.fr
HAUTS DE FRANCE	FENET	Régis	refenet@gmail.com
ILE DE FRANCE	BEAUSSART	Véronique	verobeaussart@yahoo.fr
NORMANDIE	DERENNE	Joël	jderenne@wanadoo.fr
NOUVELLE AQUITAINE	PERRYMOND	Thierry	thierry.perrymond@wanadoo.fr
LANGUEDOC ROUSSILLON*	RABAUD	Christian	rabaud.christian@orange.fr
MIDI PYRENEES*	CAUBET	Olivier	cuticom31@gmail.com
PAYS DE LA LOIRE	DAVID	Christian	cjdavid@wanadoo.fr
PACA	WEGEL	Isabelle	iwegel@sfr.fr

* Ces deux CREF existent jusqu'à la fusion créant la ligue d'Occitanie

COMMENT S'INSCRIRE À UNE FORMATION ?

Le mode d'inscription dépend de la structure qui organise la formation. La structure organisatrice est matérialisée par un logo spécifique situé en haut à droite de chaque fiche de formation.

ORGANISMES FFTT

IFEF (Institut Fédéral de l'Emploi et de la Formation)

► Pour toute information et/ou demande d'inscription à une formation IFEF, vous pouvez contacter **Estelle Londiche** (Pôle Emploi/Formation de la FFTT) directement sur son adresse mail (voir page 7) ou compléter le bulletin d'inscription correspondant.

CREF (Commissions Régionales de l'Emploi et de la Formation)

► Pour toute information et/ou demande d'inscription à une formation CREF, vous pouvez contacter le **Président de la CREF de votre ligue** directement sur son adresse mail (voir page 7) ou le secrétariat de votre ligue.

PARTENAIRES FFTT

CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives)

INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance)

► Pour toute information et/ou demande d'inscription à une formation CREPS ou INSEP, vous pouvez contacter les **personnes mentionnées sur les fiches de formation concernées.**

Les dates et lieux des formations seront régulièrement actualisés, communiqués et consultables sur le site internet de la FFTT.

Tous les sigles utilisés dans le présent Guide sont expliqués dans le Glossaire (page 80).

ANIMATEUR & ENTRAÎNEUR

DISPOSITIF DE FORMATIONS ET DIPLÔMES « ANIMATEUR » & « ENTRAÎNEUR »

› QUEL EST VOTRE OBJECTIF ?

DEVENIR ANIMATEUR / ENTRAÎNEUR BÉNÉVOLE

DEVENIR ANIMATEUR / ENTRAÎNEUR PROFESSIONNEL

› COMMENT Y PARVENIR ?

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

(JEUNE) ANIMATEUR FÉDÉRAL

ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL

BRANCHE SPORT

CQP MONITEUR TENNIS DE TABLE

DIPLÔMES D'ÉTAT

BPJEPS TENNIS DE TABLE (EN COURS)
OUVERTURE PRÉVUE SEPTEMBRE - NOVEMBRE 2018

DEJEPS TENNIS DE TABLE

DESJEPS TENNIS DE TABLE

ANIMATEUR D'ENTRETIEN PHYSIQUE

PRÉPARATION PROFESSORAT DE SPORT

› VOUS SOUHAITEZ VOUS PERFECTIONNER ?

- Fit Ping Tonic
- Formation de jeunes joueuses
- Initiation au tennis de table adapté
- Ping Santé Cancer
- Le tennis de table en milieu carcéral
- Détection : théorie et pratique
- Accès au haut niveau
- Analyse et montage vidéo
- Préparation physique en tennis de table

ANIMATEUR FÉDÉRAL (AF)
JEUNE ANIMATEUR FÉDÉRAL (JAF)

DIPLÔME FÉDÉRAL

CREF

OBJECTIFS

- Être capable d'assister un entraîneur ou un animateur qualifié lors de la conduite de séances d'entraînement ou d'animation
- Être capable d'adapter ses interventions en fonction des publics
- Être capable d'animer des séances pour tous les publics

CONTENU

- Donner l'envie d'animer et d'entraîner
- Sensibiliser aux différents domaines et champs d'intervention d'un entraîneur / animateur de tennis de table :
  - La technique (principes fondamentaux)
  - L'entraîneur (valeurs, polyvalence, relationnel)
  - La séance (pédagogie, gestion de groupe, communication, types de publics …)
  - Le physique (hygiène de vie, échauffements, étirements)
  - Le mental (développement de l'autonomie du joueur)
  - L'environnement (fonctionnement d'un club, logique interne de l'activité, histoire du tennis de table, systèmes des compétitions en France)
- Connaissance des différents publics supports

CONDITIONS D'ACCÈS

- Formation « Jeune Animateur Fédéral » : catégorie d'âge junior (dès 15 ans)
- Formation « Animateur Fédéral » : catégorie d'âge senior au minimum (dès 18 ans)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques et pratiques

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Cadre technique départemental ou régional de tennis de table

INTERVENANTS

Equipes techniques départementales et/ou régionales de tennis de table

MODALITÉS DE VALIDATION

Diplôme « Jeune Animateur Fédéral » ou « Animateur Fédéral »

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 300 €
  **Possibilité de prise en charge de tout ou partie par votre ligue régionale et/ou votre comité départemental.*
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

- 40 heures
- Pour la formation « en présentiel » : Formation de 28 heures réparties sur 4 jours
- Pour le stage pratique : Présence lors d'un stage pendant une durée de 12 heures accompagné par un cadre technique expérimenté

DATE ET LIEU

Date et lieu de formation fixés par la CREF de votre ligue

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL (EF)

DIPLÔME FÉDÉRAL

IFEF

OBJECTIFS

- Être capable d'assurer l'entraînement d'un club avec tous les publics (jusqu'à un niveau départemental)
- Être capable d'analyser les caractéristiques d'un joueur afin de déterminer des axes de travail individualisés et de construire des séances adaptées
- L'Entraîneur Fédéral possédera, de plus, des connaissances de base sur le perfectionnement (travail au panier de balles, planification, entraînement physique et éducation mentale)

CONTENU

- Posséder les bases pour déterminer les objectifs de travail
- Posséder les bases pour conduire une séance individuelle
- Posséder les bases pour identifier et améliorer les aspects technico-tactiques du jeu d'un joueur
- Savoir démontrer les fondamentaux tactiques de l'activité

CONDITIONS D'ACCÈS

- Pour suivre la formation : Catégorie d'âge «Junior 2» au minimum (dès 16 ans)
- Pour l'examen : Être majeur le jour de l'examen
- Posséder le diplôme d'Animateur (ou Jeune Animateur) Fédéral
- Posséder le diplôme d'Arbitre Régional (a minima la partie théorique)
- Être ou avoir été classé 11 ou 13 (selon le sexe et équivalent à l'ancien classement 50) pour se présenter à l'examen

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques et pratiques

EXAMEN

- Le diplôme Entraîneur Fédéral est délivré après réussite à un examen passé après la formation
- Seuls les candidats ayant suivi la formation (présentiel + stage) peuvent s'y présenter
- L'examen se compose d'une épreuve d'analyse de jeu et de construction de séance (coef.2) et d'une épreuve de démonstration (coef.1)

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Cadre technique départemental ou régional de tennis de table

INTERVENANTS

Membres de l'équipe technique régionale de tennis de table

MODALITÉS DE VALIDATION

Diplôme «Entraîneur Fédéral»

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 360 €
  **Possibilité de prise en charge de tout ou partie par votre ligue régionale et/ou votre comité départemental.*
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par par la CREF de votre ligue
- Coût de l'examen : 50 €

DURÉE DE LA FORMATION

- 48 heures
- Pour la formation « en présentiel » : Formation de 35 heures réparties sur 5 jours
- Pour le stage pratique : Présence lors d'un stage pendant une durée de 13 heures accompagné par un Cadre Technique expérimenté

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

CQP « MONITEUR-TENNIS DE TABLE »

CQP

IFEF

OBJECTIFS

- Devenir Moniteur de tennis de table pour différents publics
- Rechercher une compétence professionnelle et acquérir des connaissances nécessaires à l'animation en tennis de table
- Être capable d'encadrer en sécurité des séances d'initiation collectives en tennis de table jusqu'au niveau de compétition départemental

Le titulaire du Certificat de Qualification Professionnelle « Moniteur Tennis de Table » peut intervenir au maximum 360 heures par an pour une activité d'animation rémunérée.

CONTENU

- BC 1 : Accueillir en sécurité différents publics
- BC 2 : Encadrer la séance de tennis de table
- BC 3 : Promouvoir et dynamiser l'activité
- BC 4 : S'intégrer au sein de la structure
- BC 5 : Gérer une situation d'incident ou d'accident

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du PSC1 ou titre équivalent (exemple : AFPS)
- Avoir 18 ans à la date de délivrance du CQP
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table datant de moins d'un an
- Être titulaire du diplôme d'Entraîneur Fédéral

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Suivi des formations « Animateur fédéral », « Arbitre Régional » et « Entraîneur Fédéral »
- Formation de 35h + Stage en situation professionnelle de 35 heures

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Référent Technique Régional CQP Moniteur tennis de table

INTERVENANTS

Membres de l'équipe technique régionale de tennis de table

MODALITÉS DE VALIDATION

- CQP délivré par le jury national
- Dossier de validation à transmettre à la FFTT accompagné d'un chèque de 75 €
- Possibilité d'obtenir le diplôme par VAE : Dossier CQP - VAE

TARIF

Frais administratifs : 75 €

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue

Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF « TENNIS DE TABLE »

DIPLÔME D'ÉTAT

CREPS

DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

OBJECTIFS

- Devenir Coordonnateur-Technicien ou Entraîneur professionnel de tennis de table
- Être capable d'exercer des missions de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans le domaine sportif jusqu'au niveau national

CONTENU

- UC1 : Concevoir un projet d'actions
- UC2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'actions
- UC3 : Conduire une démarche de perfectionnement sportif en tennis de table
- UC4 : Encadrer le tennis de table en toute sécurité

CONDITIONS D'ACCÈS

- Âge : 18 ans minimum
- Être titulaire du PSC 1 ou titre équivalent (exemple : AFPS)
- Être capable de justifier :
  - D'une expérience d'encadrement en tennis de table de 250 heures au minimum durant au moins une saison sportive dans les 5 dernières années (attestation de 250 heures)
  - D'une expérience de pratiquant de tennis de table durant au moins 3 saisons sportives au cours des 5 dernières années (attestation de licence)
  - Démontrer les différentes familles de gestes techniques de l'activité
- Tests de sélection

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en centre de formation (CREPS) : 718 heures dont 18 heures de positionnement
- Formation en structure : 500 heures

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Centre Ile-de-France : Emmanuel GUILLOU (CREPS IDF Colette Besson) et Clémence BOUTEFEU (ligue Ile-de-France tennis de table)
Centre Languedoc-Roussillon : Catherine PERDU (CREPS Montpellier) et Philippe MOLODZOFF (ligue Languedoc-Roussillon tennis de table)
Centre Pays-de-la-Loire : Frédéric LEGENTILHOMME (CREPS Pays-de-la-Loire), Kenny RENAUX (ligue Bretagne tennis de table)

INTERVENANTS

Intervenants des CREPS, des ligues de tennis de table (Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Pays-de-la-Loire) et de la FFTT

MODALITÉS DE VALIDATION

Diplôme de niveau III (Bac +2) : UC à valider
Examen terminal devant Jury en centre de formation
Possibilité d'obtenir le diplôme par VAE

TARIF

Voir avec les Centres Ile-de-France, Languedoc-Roussillon et Pays-de-la-Loire
Tarifs variables en fonction du statut du stagiaire : formation initiale, demandeur d'emploi, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

DURÉE DE LA FORMATION

1 an
(Il est possible d'étaler cette formation sur 2 ans.)

RENSEIGNEMENTS

Centre Ile-de-France
CREPS IDF Colette Besson
Anne-Laure BELLARD
anne-laure.bellard@creps-idf.fr
Référent tennis de table
Clémence BOUTEFEU
clemboutefeu@gmail.com

Centre Languedoc-Roussillon
CREPS de Montpellier
Catherine PERDU
formation@creps-montpellier.sports.gouv.fr
Référent tennis de table
Philippe MOLODZOFF
philippe.molodzoff@sfr.fr

Centre Pays-de-Loire
Frédéric LEGENTILHOMME
frederic.Legentilhomme@creps-pdl.sports.gouv.fr
Référent tennis de table
Kenny RENAUX
lbtt.technique@wanadoo.fr

DESJEPS PERFORMANCE SPORTIVE « TENNIS DE TABLE »

DIPLÔME D'ÉTAT

INSEP

DIPLÔME D'ETAT SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

OBJECTIFS

- Devenir Entraîneur professionnel de haut niveau ou Directeur technique et/ou sportif en tennis de table
- Préparer le projet stratégique de performance, piloter et évaluer le système d'entraînement, diriger le projet sportif
- Organiser des actions de formation de formateurs

CONTENU

- UC1 : Concevoir la stratégie d'une organisation du secteur
- UC2 : Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur
- UC3 : Diriger un système d'entraînement en tennis de table
- UC4 : Encadrer le tennis de table en toute sécurité pour des compétiteurs de niveau national

CONDITIONS D'ACCÈS

- Âge : 18 ans minimum
- Être titulaire du PSC 1 ou titre équivalent (exemple : AFPS)
- Être capable de justifier :
  - D'une expérience d'encadrement en tennis de table dans un club, un comité départemental, une ligue régionale, pendant au moins 1 saison sportive dans les 5 dernières années
  - D'être capable d'effectuer une analyse technico-tactique d'une séquence vidéo de match relative à une compétition de tennis de table
  - Être capable d'en dégager des objectifs prioritaires de travail pour les compétiteurs.
  - Être capable de proposer des situations d'entraînement adaptées à ces objectifs prioritaires de travail pour les compétiteurs
- Tests de sélection

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en centre de formation (INSEP) : 700 heures
  ** Possibilité de de bénéficier partiellement de la formation à distance*
- Formation en structure : 500 heures

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Frédéric SADYS (Responsable Formation de l'INSEP)

INTERVENANTS

Intervenants de l'INSEP et de la FFTT

MODALITÉS DE VALIDATION

Diplôme de niveau II (Bac +3) : UC à valider
Examen terminal devant Jury en centre de formation
Possibilité d'obtenir le diplôme par VAE

TARIF

(à titre indicatif, pour la saison 2015-2016)

- Coût total de la formation : 8 652 €
- Frais de dossier : 150 €

DURÉE DE LA FORMATION

- 10 modules de 4 jours sur 10 mois. (septembre à juin)

Il est possible d'étaler la formation sur 2 ans.

RENSEIGNEMENTS

INSEP
Fréderic SADYS
frederic.sadys@insep.fr

FFTT – IFEF
Christian GAUBERT
christian.gaubert@fftt.email

PRÉPARATION AUX ECRITS ET ORAUX DU PROFESSORAT DE SPORT

FORMATION FÉDÉRALE

IFEF

(SOUS RÉSERVE D'OUVERTURE DE LA DISCIPLINE « TENNIS DE TABLE » AU CONCOURS DE PROFESSEUR DE SPORT)

OBJECTIFS

Appréhender les écrits et les oraux du concours en termes de méthodologie et de contenus

CONTENU

- Approche méthodologique de chaque écrit et chaque oral
- Compréhension des exigences du jury

PUBLIC CONCERNÉ

- Diplômés d'une Licence STAPS
- Diplômés du DESJEPS Tennis de Table ou BEES 2 Tennis de Table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individualisé
- Cours magistraux et débats
- Formation e-learning
- Préparation à l'épreuve vidéo en fonction de la demande

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Christian Gaubert (DTN adjoint Emploi-Formation FFTT)

TARIF

- Prise en charge par la FFTT

INSCRIPTION

Préparation aux Ecrits et Oraux du Professorat de sport

FFTT - IFEF
Estelle Londiche
estelle.londiche@fftt.email
Christian Gaubert
christian.gaubert@fftt.email

Concours de Professorat de Sport
Votre DRJSCS

Pour aller plus loin : Les autres concours de la fonction publique des filières «Sportives»

Les concours de la Fonction Publique Territoriale (selon votre niveau de diplôme)

- Opérateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (OTAPS) >> Catégorie C
- Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) >> Catégorie B
- Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives (CTAPS) >> Catégorie A

Informations complémentaires + CNFPT

Le concours du Ministère de l'Education Nationale

- Professeur d'éducation physique et sportive (EPS) >> Concours du Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS)

Informations complémentaires

PREPARATION PHYSIQUE EN TT

FORMATION FÉDÉRALE

IFEF

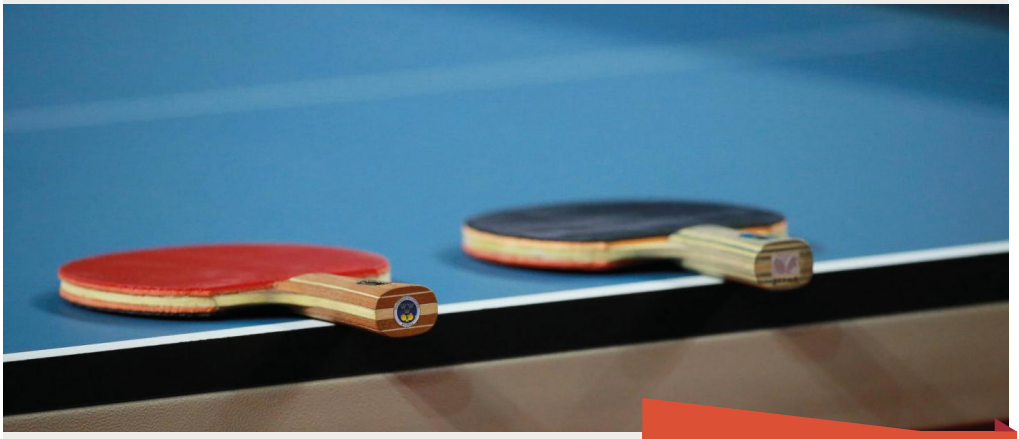

OBJECTIFS

Être capable de :

- Etre capable de proposer une organisation (planification) et un entraînement (contenus) physique adapté à la pratique du tennis de table
- Etre capable de proposer une progression aux athlètes, en fonction des âges et des besoins
- Etre capable d'évaluer et d'ajuster les progrès réalisés par les pongistes dans le domaine des qualités physiques à développer

CONTENU

- Physiologie de l'effort
- L'effort en TT
- Prophylaxie et développement des qualités physiques adaptés à l'âge et aux conditions d'entraînement
- Observation de séances, expérimentation

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres techniques et éducateurs de clubs, bénévoles ou professionnels

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés, observations et expérimentation
- Echanges, discussions

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Christian Gaubert

INTERVENANTS

Matthias Cerlati, préparateur physique des équipes de France

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 210 €
- Frais de restauration et d'hébergement : en fonction du lieu de la formation

DURÉE DE LA FORMATION

- 17 heures réparties sur 3 jours

INSCRIPTION

FFTT - IFEF
Estelle Londiche
estelle.londiche@fftt.email

ANIMATEUR (TRICE) FIT PING TONIC

FORMATION FÉDÉRALE

IFEF

OBJECTIFS

Être capable de :

- Mettre en place une séance de Fit Ping Tonic
- Reconnaître les bonnes pratiques du fitness et renforcement musculaire adaptés au Fit Ping Tonic
- Proposer une formation pour de futurs animateurs de Fit Ping Tonic dans les clubs locaux
- Adapter le contenu de la formation au niveau et à la motivation des animateurs et animatrices

CONTENU

- Fit Ping Tonic
- Anatomie et physiologie
- Renforcement musculaire
- Mise en place d'une section Fit Ping Tonic

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres techniques (bénévoles ou professionnels) souhaitant mettre en place la formation Fit Ping Tonic sur leur territoire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Echanges, discussions

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Malory LASNIER (cadre technique régionale de tennis de table)

INTERVENANTS

- Cadres techniques nationaux et régionaux de tennis de table
- Membres de la commission fédérale « Féminines »
- Formateurs Fit Ping Tonic formés par la FFTT
- Coach Fitness

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 150 €
- Frais de restauration et d'hébergement : en fonction du lieu de la formation

DURÉE DE LA FORMATION

- 12 heures réparties sur 2 jours

INSCRIPTION

FFTT - IFEF
Estelle Londiche
estelle.londiche@fftt.email

FORMATION DE JEUNES JOUEUSES

FORMATION FÉDÉRALE

IFEF

OBJECTIFS

Être capable de :

- Connaître les particularités physiologiques des jeunes filles qui font de la compétition au tennis de table
- Mettre en place une préparation physique adaptée à l'âge et au sexe des compétitrices
- Prendre en compte les particularités du jeu féminin
- Former au mieux les jeunes joueuses vers le haut niveau senior

CONTENU

- La détection
- L'organisation de l'entraînement à haut niveau
- La préparation physique adaptée aux jeunes joueuses

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres techniques (bénévoles ou professionnels) de club, de comité, ou de ligue entraînant ou souhaitant entraîner des joueuses de 8 à 15 ans

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Echanges, discussions

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Malory LASNIER (cadre technique régionale de tennis de table)

INTERVENANTS

Cadres techniques nationaux et régionaux de tennis de table

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 250 €
- Frais de restauration et d'hébergement : en fonction du lieu de la formation

DURÉE DE LA FORMATION

- 24 heures réparties sur 4 jours

INSCRIPTION

FFTT - IFEF
Estelle Londiche
estelle.londiche@fftt.email

INITIATION AU TENNIS DE TABLE ADAPTÉ

FORMATION FÉDÉRALE

CREPS

OBJECTIF

Mieux connaître et appréhender le tennis de table adapté

CONTENU

- Apports théoriques sur les maladies mentales
- Séances pratiques avec l'Institut Médico-Educatif (IME) de Montpellier

PUBLIC CONCERNÉ

Diplômés de l'Entraîneur Fédéral, BPJEPS, DEJEPS tennis de table, DESJEPS tennis de table ou BEES1, BEES2 tennis de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques et pratiques

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Carole ANTONOFF (Educatrice spécialisée à l'IME de Montpellier, Licence de psychologie clinique et BEES 2 tennis de table)

INTERVENANTS

- Cadres techniques nationaux et régionaux de tennis de table
- Educateurs spécialisés

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 180 €
- Frais de restauration et d'hébergement : 160 €
  > Soit un coût total de 340€

DURÉE DE LA FORMATION

- 12 heures réparties sur 2 jours

INSCRIPTION

FFTT - IFEF
Estelle Londiche
estelle.londiche@fftt.email

ANIMATEUR D'ENTRETIEN PHYSIQUE

AEP

IFEF

OBJECTIFS

Pouvoir encadrer des personnes voulant s'entretenir physiquement à partir du tennis de table.

CONTENU

Théorique :

- Connaissances des publics et des bénéficiaires d'activités « Forme et Santé par le Ping », mise en place d'un événementiel Flashmob
- Principes généraux de la réglementation à la pratique physique et sportive, questionnaire santé, activités physiques sur prescriptions pour les ALD (initiation au concept)
- Initiation sur la physiologie de l'effort
- Les bonnes pratiques sur le suivi médical des pratiques après 40 ans , l'évaluation et les tests de type « evalform »
- Les bienfaits de l'activité physique sur le vieillissement et la prévention de certaines maladies chroniques
- Diététique de l'amateur au sportif de haut niveau

Pratique :

- Préparation physique adaptée aux publics reçus
- Bases du Fit Ping Tonic, échauffement,cardio, apprendre à créer une chorégraphie
- Exercices thématiques de ping santé, avec ou sans matériel (renforcement musculaire, gainage, proprioception, équilibre)
- Relaxation, yoga
- Révision du module PCS1 (alerte, mise en oeuvre d'une RCP, base de la défibrillation)

CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir l'animateur fédéral

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Théorie
- Echanges et expérimentation pratique
- Exercices en salle avec mise en application

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Sylvie SELLIEZ

INTERVENANTS

Médecin Fédéral ou autre médecin de Ligue (module décentralisé) + éducateurs sportifs confirmés en sport santé (DEJEPS ou DESJEPS ou professeur de sport) de la Commission sport Santé fédérale + invités thématiques

MODALITÉS DE VALIDATION

Présentiel permanent sur la séquence + QCM de fin de formation

TARIF

- À définir

DURÉE DE LA FORMATION

- 21 heures réparties sur 3 jours et 5 heures de e-learning préparatoire

INSCRIPTION

FFTT - IFEF
Estelle Londiche
estelle.londiche@fftt.email

PING SANTÉ CANCER

FORMATION FÉDÉRALE

IFEF

OBJECTIF

Être capable d'encadrer de manière optimisée et sécurisée des personnes en situation de rémission de cette affection dans le cadre de la pratique du tennis de table

CONTENU

Être capable :

- d'encadrer une APS en toute sécurité pour ce type de public
- d'évaluer la progression des pratiquants
- d'assurer la promotion de son action
- d'apporter un accompagnement compétent

PUBLIC CONCERNÉ

- Educateurs bénévoles ou professionnels de tennis de table
- Cadres techniques départementaux, régionaux et nationaux de tennis de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques et pratiques

RESPONSABLES DE LA FORMATION

FFTT (Commission Sport-Santé) et Fédération Nationale CAMI Sport Santé

INTERVENANTS

Educateurs de la Fédération Nationale Cami Sport Santé et de la FFTT

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation (Charte et Label FFTT-CAMI)

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 350 €
- Frais de restauration et d'hébergement : en fonction du lieu de formation

DURÉE DE LA FORMATION

- 32 heures réparties sur 2 fois 2 jours

INSCRIPTION

FFTT - IFEF
Estelle Londiche
estelle.londiche@fftt.email

Informations complémentaires

LE TENNIS DE TABLE EN MILIEU CARCÉRAL

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

OBJECTIFS

« Armer » les éducateurs pour intervenir en milieu carcéral :

- Comprendre les spécificités du milieu et du public
- Connaitre les conditions et modalités d'intervention
- Être capable de mettre en place des projets et des principes pédagogiques adaptés à ce public
- Connaître des méthodes et outils pour intervenir dans le milieu carcéral

CONTENU

- Les particularités du public en milieu carcéral
- La mise en place d'un projet
- Les spécificités du milieu et les méthodes et outils utiles pour y intervenir

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres techniques bénévoles ou professionnels

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Documents supports (diaporamas, dossiers…)
- Travaux en groupes, retour d'expériences, études de cas
- Mise en pratique en centre pénitentiaire

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Nicole Coury (Responsable de la commission fédérale « Insertion »)

INTERVENANTS

Cadres techniques intervenant en centre pénitentiaire, élus fédéraux en charge de l'insertion

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 175 €
- Frais de restauration et d'hébergement : en fonction du lieu de la formation

DURÉE DE LA FORMATION

- 14 heures réparties sur 2 jours

INSCRIPTION

FFTT - IFEF
Estelle Londiche
estelle.londiche@fftt.email

DÉTECTION : THÉORIE ET PRATIQUE

FORMATION FÉDÉRALE

CREPS

OBJECTIF

Être capable d'appréhender le Programme National de Détection de tennis de table

CONTENU

- Apports théoriques sur la détection (7-10 ans)
- Séances pratiques avec ce public

PUBLIC CONCERNÉ

Diplômés de l'Entraîneur Fédéral, BPJEPS, DEJEPS tennis de table, DESJEPS tennis de table ou BEES1, BEES2 tennis de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques et pratiques

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Emmanuel BOLL (cadre technique régional de tennis de table)

INTERVENANT

Cadres techniques nationaux et régionaux de tennis de table

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 225 €
- Frais de restauration et d'hébergement : 160 €
  > Soit 385 € en pension complète

DURÉE DE LA FORMATION

15 heures réparties sur 2 jours

INSCRIPTION

FFTT - IFEF
Estelle Londiche
estelle.londiche@fftt.email

ACCÈS AU HAUT NIVEAU

FORMATION FÉDÉRALE

CREPS

OBJECTIF

Progresser dans l'entraînement vers le haut niveau

CONTENU

- Analyse de rencontres
- Informations sur les services et remises
- Préparation Mentale et gestion de compétition
- Actualités du haut niveau

PUBLIC CONCERNÉ

Diplômés de l'Entraîneur Fédéral, BPJEPS, DEJEPS tennis de table, DESJEPS tennis de table ou BEES1, BEES2 tennis de table

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques et pratiques

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Florian MAILLARD (cadre technique régional de tennis de table)

INTERVENANTS

- Cadres techniques nationaux et régionaux de tennis de table
- Sophrologue

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 315 €
- Frais de restauration et d'hébergement : 240 €

> Soit un coût total de 555€

DURÉE DE LA FORMATION

24 heures réparties sur 4 jours

(Possibilité de suivre tout ou partie de la formation)

INSCRIPTION

FFTT - IFEF
Estelle Londiche
estelle.londiche@fftt.email

ARBITRE & JUGE-ARBITRE

DISPOSITIF DE FORMATIONS ET DIPLÔMES « ARBITRE » ET « JUGE-ARBITRE »

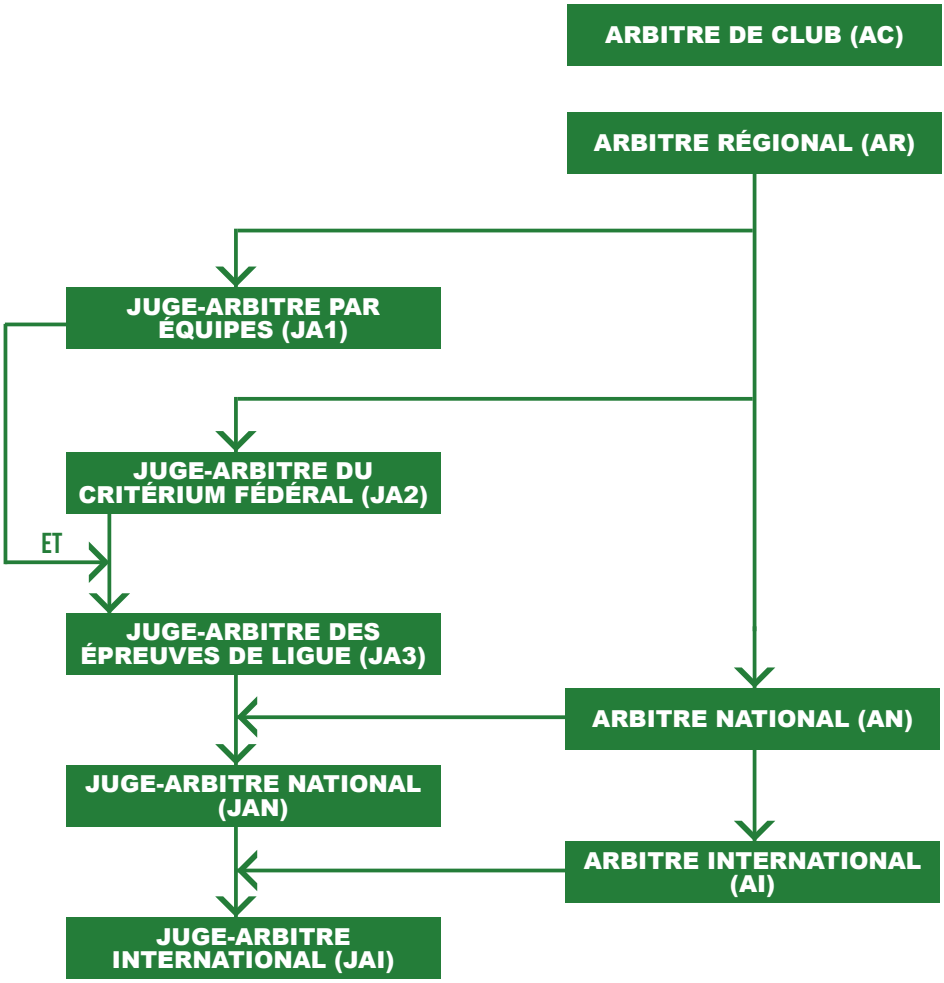

Aménagement pour les personnes en situation de handicap

La demande devra être adressée, par le responsable formation arbitrage de la CREF, au moins 15 jours avant la formation à la responsable nationale de la branche formation arbitrage, accompagnée d'un avis médical d'aménagement d'examens récent émanant d'un médecin agréé MDPH, et, éventuellement, de la copie des aménagements prononcés pour les cursus scolaires ou universitaires. Les aménagements seront alors transmis en retour à la CREF Arbitrage du candidat, éventuellement accompagnés de documents adaptés.

ARBITRE DE CLUB (AC)

DIPLÔME FÉDÉRAL

CREF

OBJECTIF

Être capable d'arbitrer des parties lors des compétitions départementales de tennis de table

CONTENU

Connaissance de base des règles du jeu du tennis de table et des procédures d'arbitrage

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les licenciés traditionnels à la FFTT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Etudes de cas simples

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Responsable de la formation « Arbitrage » de votre ligue

INTERVENANTS

Formateurs Arbitre/Juge-Arbitre 1er degré (nommés par la CREF Arbitrage)

MODALITÉS DE VALIDATION

Diplôme «Arbitre de Club» (UV théoriques et pratiques à valider)

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 30 €

Possibilité de prise en charge partielle par votre ligue régionale et/ou votre comité départemental

DURÉE DE LA FORMATION

4 heures sur une 1/2 journée

DATE ET LIEU

Date et lieu de formation fixés par la CREF de votre ligue

INSCRIPTION

Votre comité départemental ou ligue régionale

ARBITRE RÉGIONAL (AR)

DIPLÔME FÉDÉRAL

CREF

OBJECTIF

Être capable d'arbitrer des parties lors des compétitions régionales de tennis de table

CONTENU

- Connaissance des règles du jeu de tennis de table
- Application des procédures d'arbitrage

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les licenciés traditionnels à la FFTT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Etudes de cas

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Responsable de la formation « Arbitrage » de votre ligue

INTERVENANTS

Formateurs Arbitre/Juge-Arbitre 1er degré (nommés par la CREF Arbitrage)

MODALITÉS DE VALIDATION

Diplôme «Arbitre Régional» (UV théoriques et pratiques à valider)

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 80 €
  Possibilité de prise en charge partielle par votre ligue régionale et/ou votre comité départemental
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

8 heures sur 1 journée

DATE ET LIEU

Date et lieu de formation fixés par la CREF de votre ligue

INSCRIPTION

Votre ligue régionale

Information

Les personnes souhaitant passer le diplôme « Entraîneur Fédéral » ont à valider uniquement la partie théorique de la formation « Arbitre Régional ». Si elles souhaitent obtenir le grade d'Arbitre Régional, elles devront passer la partie pratique.

ARBITRE NATIONAL (AN)

DIPLÔME FÉDÉRAL

IFEF

OBJECTIF

Être capable d'arbitrer des parties lors des compétitions nationales de tennis de table

CONTENU

- Connaissance approfondie des règles du jeu de tennis de table
- Application des procédures d'arbitrage pour le haut niveau

PUBLIC CONCERNÉ

Diplômés Arbitre Régional (AR) depuis 2 saisons (si licenciés traditionnels à la FFTT)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Mises en situation

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Claude RAECKELBOOM
(responsable national du groupe Formation AN - IFEF Arbitrage)

INTERVENANTS

Formateurs Arbitre National (nommés par l'IFEF Arbitrage)

MODALITÉS DE VALIDATION

Diplôme «Arbitre National» (UV théoriques et pratiques à valider)

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 150 €
- Frais de restauration et d'hébergement : 180 €
  > Soit un coût total de 330 €
  (180 € pour un recyclage)

DURÉE DE LA FORMATION

- 4 jours de formation et de présélection
- 2 jours d'examens

INSCRIPTION

Claude RAECKELBOOM
claude.raeckelboom@wanadoo.fr

INFORMATION

Des examens d'Arbitre International, réservés aux Arbitres Nationaux classés A, sont organisés toutes les années paires par la Fédération Internationale de Tennis de Table (ITTF).
Une préparation à l'examen d'Arbitre International sera proposée aux Arbitres nationaux candidats dans les mois précédents.

www.ittf.com

JUGE-ARBITRE PAR ÉQUIPES (JA1)

DIPLÔME FÉDÉRAL

CREF

OBJECTIF

Être capable de diriger les rencontres par équipes de tennis de table de tous niveaux (sauf pro A et pro B)

CONTENU

Connaissance des règlements du championnat par équipes à tous les niveaux

PUBLIC CONCERNÉ

Licenciés traditionnels à la FFTT, majeurs, diplômés Arbitre Régional (AR)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Etude de cas

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Responsable de la formation « Arbitrage » de votre ligue

INTERVENANTS

Formateurs Arbitre/Juge-Arbitre 1er degré (nommés par la CREF Arbitrage)

MODALITÉS DE VALIDATION

Diplôme «Juge-Arbitre par Equipes (JA1)» (UV théoriques et pratiques à valider)

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 90 €
  Possibilité de prise en charge partielle par votre ligue régionale et/ou votre comité départemental
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

8 heures sur 1 journée

DATE ET LIEU

Date et lieu de formation fixés par la CREF de votre ligue

INSCRIPTION

Votre ligue régionale

JUGE ARBITRE DU CRITÉRIUM FÉDÉRAL (JA2)

DIPLÔME FÉDÉRAL

CREF

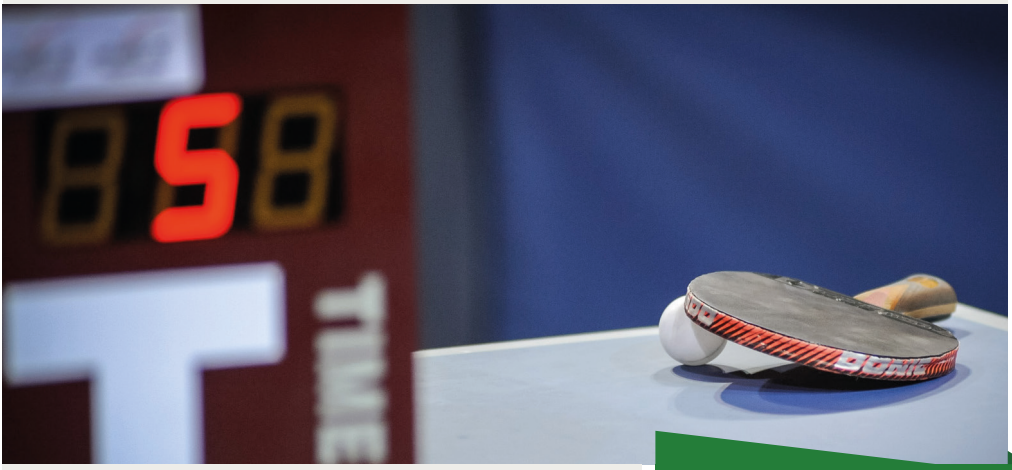

OBJECTIF

Être capable de diriger le Critérium Fédéral de tennis de table (Départemental ou Régional)

CONTENU

- Connaissance du règlement du Critérium Fédéral
- Apprentissage de la gestion sportive (mise en poule, classement des poules, élaboration et suivi des tableaux spécifiques au Critérium Fédéral)
- Utilisation basique de SPID Déconnecté (SPIDD)

PUBLIC CONCERNÉ

Licenciés traditionnels à la FFTT, majeurs et diplômé Arbitre Régional (AR)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Etude de cas

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Responsable de la formation « Arbitrage » de votre Ligue

INTERVENANTS

Formateurs Juge-Arbitre 2ème et 3ème degré (nommés par la CREF Arbitrage)

MODALITÉS DE VALIDATION

- Examens théoriques et pratiques
- Direction d'un tour de Critérium Fédéral avec un formateur
- Diplôme de «Juge-Arbitre du Critérium Fédéral (JA2)» (UV théoriques et pratiques à valider)

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 200 €
  Possibilité de prise en charge par votre ligue régionale et/ou votre comité départemental
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

16 heures de formation réparties sur 2 jours
3 heures d'examen sur une journée ultérieure

DATE ET LIEU

Date et lieu de formation fixés par la CREF de votre ligue

INSCRIPTION

Votre ligue régionale

JUGE ARBITRE DES ÉPREUVES DE LIGUE (JA3)

DIPLÔME FÉDÉRAL

CREF

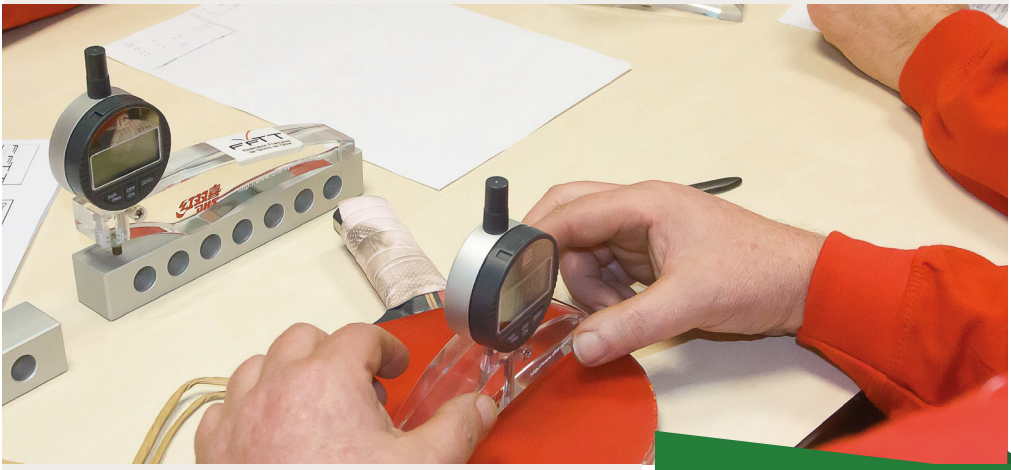

OBJECTIF

Être capable de diriger les épreuves de ligue de tennis de table

CONTENU

- Connaissance du règlement de toutes les compétitions régionales
- Gestion sportive, mise en œuvre de différentes techniques (poules, tableaux, tirages au sort)
- Organisation d'une compétition (horaire général, plan de salle et plan d'occupation des tables …)
- Notions de conduite d'une compétition et de psychologie du juge-arbitrage

PUBLIC CONCERNÉ

Licenciés traditionnels à la FFTT diplômés JA1 et JA2

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Etude de cas

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Responsable de la formation « Arbitrage » de votre ligue

INTERVENANTS

Formateurs Juge-Arbitre 2ème et 3ème degré (nommés par la CREF Arbitrage ou le responsable Arbitrage de la Zone)

MODALITÉS DE VALIDATION

- Examens théoriques et pratiques
- Direction d'une épreuve de ligue avec un formateur
- Diplôme de «Juge-Arbitre des épreuves de ligue (JA3)» (UV théoriques et pratiques à valider)

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 220 €
  Possibilité de prise en charge par votre ligue régionale et/ou votre comité départemental
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

18 heures de formation réparties sur 2 jours
3 heures d'examen sur une journée ultérieure

DATE ET LIEU

Date et lieu de formation fixés par la Zone ou la CREF de votre ligue

INSCRIPTION

Votre ligue régionale ou votre Zone

JUGE-ARBITRE NATIONAL (JAN)

DIPLÔME FÉDÉRAL

IFEF

OBJECTIF

Être capable de diriger les compétitions nationales de tennis de table

CONTENU

- Connaissance complète des règlements sportifs des épreuves nationales
- Approfondissement des techniques de gestion sportive d'une épreuve
- Organisation d'une épreuve nationale, mise en place du protocole
- Animation d'une équipe d'arbitrage

PUBLIC CONCERNÉ

- Licenciés traditionnels à la FFTT, majeurs et diplômés Arbitre National (AN) depuis 1 saison et Juge-Arbitre des épreuves de ligue (JA3) depuis 2 saisons

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Mises en situation
- Passer les grades intermédiaires de Responsable des Epreuves et de Responsable des Arbitres (au cours de la formation JAN)
- Direction de deux épreuves l'une en tant que Juge-Arbitre adjoint l'autre en tant que Juge-Arbitre

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Vincent BLANCHARD (responsable national de la formation JAN - IFEF Arbitrage)

INTERVENANTS

Formateurs de Juge-Arbitre National (nommés par l'IFEF Arbitrage)

MODALITÉS DE VALIDATION

Diplôme «Juge-Arbitre National (JAN)» (UV théoriques et pratiques à valider)

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 150 €
- Frais de restauration et d'hébergement : 180 €
  > Soit un coût total de 330 €
  (175 € pour un recyclage)

DURÉE DE LA FORMATION

24 heures réparties sur 3 jours

INSCRIPTION

Vincent BLANCHARD
blanchardvincent@orange.fr

INFORMATION

Pour les JAN en activité, formation continue sur deux jours pendant la formation annuelle

Les formations et examens de Juge-Arbitre International, réservés aux Juges-Arbitres Nationaux, sont organisés par la Fédération Internationale de Tennis de Table (ITTF).

www.ittf.com

SPID DÉCONNECTÉ (SPIDD)

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

OBJECTIF

Être capable de gérer une épreuve de tennis de table avec le logiciel SPID Déconnecté (SPIDD)

CONTENU

- Préparation d'une épreuve avec SPIDD
- Gestion d'une épreuve avec SPIDD
- Remontée des résultats vers SPID

PUBLIC CONCERNÉ

Juges-Arbitres des épreuves individuelles (JA2, JA3, JAN)

MATÉRIEL REQUIS

1 micro-ordinateur par participant avec Windows XP, Vista, 7 ou 8 et Excel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Travaux dirigés sur micro-ordinateur

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Patrick ROYER (référent national SPIDD – IFEF Arbitrage)

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 55 €
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

7 heures sur 1 journée

DATE ET LIEU

Niveau départemental ou régional
Date et lieu fixés par la CREF de votre ligue en accord avec l'IFEF

INSCRIPTION

Votre ligue régionale

FFTT SPIDD

DIRIGEANT

VALORISATION ET RECONNAISSANCE DES DIRIGEANTS (NIVEAU 1)

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

OBJECTIF

Acquisition et consolidation de connaissances à la gestion d'une structure pongiste

CONTENU

Bases techniques sur les aspects juridiques (Loi 1901…), fiscaux, sociaux, financiers, sportifs, communication, vie fédérale

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants de clubs, comités et ligues

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation à distance sur Perf'TT 2.0

Supports : Livret d'accueil du nouveau dirigeant, TT Dirigeants et *www.fftt.com*

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Thibaut HURIEZ (Responsable national de la branche Formation « Dirigeants »)

MODALITÉS DE VALIDATION

- ► Validation par un questionnaire en fin de parcours
- ► Attestation de formation

TARIF

Gratuit

DURÉE DE LA FORMATION

Selon la disponibilité du stagiaire, maîtrise individuelle du temps

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

Formulaire sur TT Dirigeants

COMMENT CRÉER UN EMPLOI : DU RECRUTEMENT... A LA RUPTURE

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

OBJECTIF

Être capable de créer un emploi et de le pérenniser

CONTENU

- Analyser les besoins de la structure pongiste
- Etablir une fiche de poste
- Financer un emploi (aides à l'emploi)
- Connaître les obligations légales (déclaration préalable d'embauche...)

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants de clubs, comités et ligues

PRÉ-REQUIS

Etudier l'opportunité de créer un emploi dans sa structure

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Bruno BELLET (Responsable national de la branche Formation « Dirigeants »)

INTERVENANTS

Formateurs FFTT habilités

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 35 €
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

1/2 journée

DATE ET LIEU

- Niveau départemental ou régional
- Date et lieu fixés par la CREF de votre ligue en accord avec l'IFEF

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

CLASSIFICATION ET RÉMUNÉRATION D'UN SALARIÉ

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

OBJECTIF

Être capable de classifier et de rémunérer un salarié en conformité avec les obligations de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)

CONTENU

- Etablir une fiche de poste (rappel)
- Positionner le poste dans la grille de la CCNS

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants employeurs (clubs, comités et ligues)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Etudes de cas

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Bruno BELLET (Responsable national de la branche Formation « Dirigeants »)

INTERVENANTS

Formateurs FFTT habilités

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 35 €
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

1/2 journée

DATE ET LIEU

- Niveau départemental ou régional
- Date et lieu fixés par la CREF de votre ligue en accord avec l'IFEF

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

CONNAÎTRE LES DIFFÉRENTS CONTRATS DE TRAVAIL

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

OBJECTIF

Être capable de mettre en place un contrat de travail conforme aux obligations de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)

CONTENU

- Les contraintes règlementaires : clauses obligatoires
- Les clauses complémentaires
- Ce qu'il est bon de connaître

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants employeurs (clubs, comités et ligues)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ½ cours magistraux
- ½ travaux sur cas individuels des participants

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Bruno BELLET (Responsable national de la branche Formation « Dirigeants »)

INTERVENANTS

Formateurs FFTT habilités

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 35 €
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

1/2 journée

DATE ET LIEU

- Niveau départemental ou régional
- Date et lieu fixés par la CREF de votre ligue en accord avec l'IFEF

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

GESTION DES RH

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

OBJECTIF

Être capable de gérer le temps de travail de son salarié en conformité avec les obligations de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)

CONTENU

- Les obligations de la CCNS en matière de temps de travail
- Les méthodes et outils pour gérer le temps de travail

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants employeurs (clubs, comités et ligues)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Etude de cas pratiques

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Bruno BELLET (Responsable national de la branche Formation « Dirigeants »)

INTERVENANTS

Formateurs FFTT habilités

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 35 €
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

1/2 journée

DATE ET LIEU

- Niveau départemental ou régional
- Date et lieu fixés par la CREF de votre ligue en accord avec l'IFEF

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

CONDUITE D'UN ENTRETIEN ANNUEL D'ACTIVITÉ

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

OBJECTIF

Être capable de préparer et mener l'entretien annuel entre l'employeur et le salarié (obligatoire dans le cadre de la Convention Collective Nationale du Sport)

CONTENU

- Préparer l'entretien
- Organiser l'entretien
- Ce qu'on peut faire ou dire
- Ce qu'il ne faut pas faire ou dire

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants employeurs (clubs, comités et ligues)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours magistraux et d'études de cas

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Bruno BELLET (Responsable national de la branche Formation « Dirigeants »)

INTERVENANTS

Formateurs FFTT habilités

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 35 €
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

1/2 journée

DATE ET LIEU

- Niveau départemental ou régional
- Date et lieu fixés par la CREF de votre ligue en accord avec l'IFEF

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

CONDUITE D'UNE RÉUNION ET TRAVAIL EN ÉQUIPE

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

OBJECTIF

Améliorer son efficacité en réunion et dans le travail en équipe

CONTENU

- Les conditions d'efficacité d'une réunion
- L'animation d'une équipe
- La motivation et l'adhésion de ses collaborateurs

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants de clubs, comités et ligues

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- 1/2 cours magistraux
- 1/2 travaux dirigés

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Bruno BELLET (Responsable national de la branche Formation « Dirigeants »)

INTERVENANTS

Formateurs FFTT habilités

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 55 €
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

7 heures réparties sur 1 journée

DATE ET LIEU

- Niveau départemental ou régional
- Date et lieu fixés par la CREF de votre ligue en accord avec l'IFEF

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

MÉCÉNAT : SOURCE DE FINANCEMENT

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

OBJECTIF

Être capable d'optimiser sa recherche de partenaires (mécènes ou sponsors)

CONTENU

- Définition du mécénat et du sponsoring
- Les différents types de sponsoring/mécénat
- La mise en œuvre sponsoring (détermination et valorisation des produits à proposer, politique de prix, réalisation du support de présentation, technique de recherche du futur partenaire, contrat...)
- La mise en œuvre du mécénat (support de communication, recherche de mécènes, convention...)
- Un type de mécénat particulier : l'abandon de frais engagés par des bénévoles
- Les aspects juridiques, comptables et fiscaux du sponsoring et du mécénat
- Exemples

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants de clubs, comités et ligues

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques et pratiques

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Bruno BELLET (Responsable national de la branche Formation « Dirigeants »)

INTERVENANTS

Formateurs FFTT habilités

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 55 €
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

7 heures réparties sur 1 journée

DATE ET LIEU

- Niveau départemental ou régional
- Date et lieu fixés par la CREF de votre ligue en accord avec l'IFEF

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

OBJECTIF

Permettre aux dirigeants de gérer administrativement l'emploi du titulaire du CQP (Certificat de Qualification Professionnelle)

CONTENU

- Le recrutement : fiche de poste, classification et rémunération, contrat de travail des titulaires du CQP, obligations légales liées à l'embauche
- La gestion au quotidien : temps de travail spécifique au CQP, congés, pré-voyance, bulletin de paye et charges sociales, absences, fin de contrat
- Divers : médecine du travail, formation professionnelle, entretien annuel, registre des risques professionnels

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants de structures employant ou projetant d'employer un titulaire d'un CQP (ou autre contrat)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Bruno BELLET (Responsable national de la branche Formation « Dirigeants »)

INTERVENANTS

Formateurs FFTT habilités

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 55 €
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

7 heures réparties sur 1 journée

DATE ET LIEU

- Niveau départemental ou régional
- Date et lieu fixés par la CREF de votre ligue en accord avec l'IFEF

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF

SPID ADMINISTRATIF ET SPID WEB

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

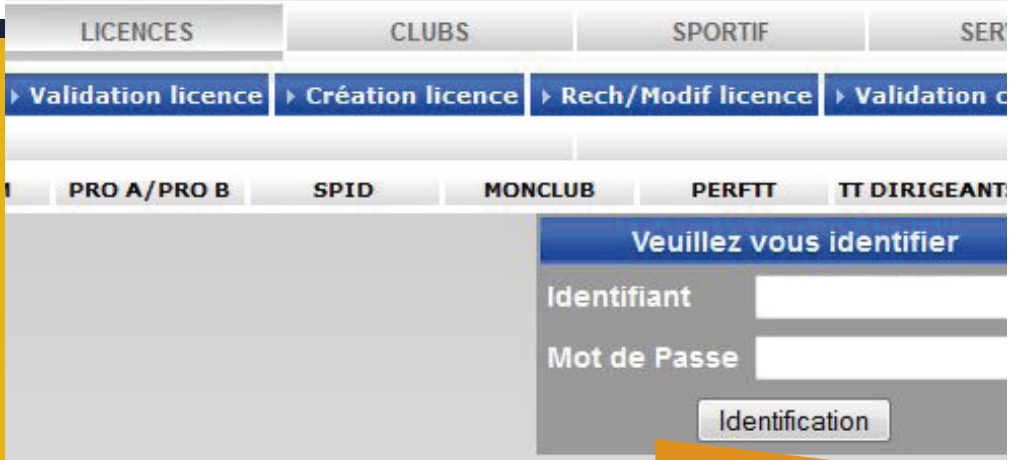

OBJECTIFS

Être capable d'utiliser et d'exploiter le logiciel fédéral SPID

CONTENU

- Utiliser et exploiter les différents espaces de SPID Administratif et SPID Web
- Renseigner les différentes bases de données du logiciel
- Cas pratiques

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, secrétaires administratifs et responsables de formation de ligues et comités

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Travaux dirigés
- Mises en situation

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Emilie SALMON
(Responsable nationale de la branche Formation « Secrétaire administratif »)

INTERVENANTS

Formateurs FFTT habilités

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 55 €
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

7 heures réparties sur 1 journée

DATE ET LIEU

- Niveau départemental ou régional
- Date et lieu à fixer par la CREF de votre ligue en accord avec l'IFEF

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

DÉVELOPPEMENT

DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET ANALYSE DU CLUB

FORMATION FÉDÉRALE

CREPS

OBJECTIF

Être capable de réaliser l'analyse de son association et de son environnement afin de concevoir un projet de développement rationnel

CONTENU

Analyse interne et externe du club

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants de clubs, comités et ligues
- Agents de développement
- Cadres techniques bénévoles ou professionnels

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques et pratiques

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Éric MASSON (Directeur Sportif Istres Sports)

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 180 €
- Frais de restauration et d'hébergement : 160 €

> Soit un coût total de 340 €

DURÉE DE LA FORMATION

12 heures réparties sur 2 jours

INSCRIPTION

FFTT - IFEF
Estelle Londiche
estelle.londiche@fftt.email

ANALYSE INTERNE ET EXTERNE D'UNE STRUCTURE

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

OBJECTIFS

Être capable de :

- Analyser les points forts et les points faibles d'une structure
- Identifier les opportunités à saisir et les menaces à éviter pour se développer
- En déduire les points clés pour produire un projet de développment

CONTENU

- Le club de demain
- Analyser sa structure (gouvernance, activités, gestion de l'emploi, relation avec le territoire, gestion économique, utilisation et gestion de l'équipement)
- Identifier les orientations de développement dans un projet partagé

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants de clubs, comités et ligues
- Agents de développement
- Cadres techniques bénévoles ou professionnels

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Mises en situation pratique

RESPONSABLES DE LA FORMATION

- Bruno BELLET (Responsable national de la branche Formation « Dirigeants »)

INTERVENANTS

Formateurs FFTT habilités

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 55 €
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

7 heures réparties sur 1 journée

DATE ET LIEU

Niveau départemental ou régional
Date et lieu fixés par la CREF de votre ligue en accord avec l'IFEF

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

ÉLABORATION D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT

FORMATION FÉDÉRALE

CREPS

OBJECTIF

Être capable de concevoir un projet de développement pour son club

PUBLIC CONCERNÉ

- Analyse du club et de son territoire
- Détermination d'un projet de développement
- Les bases de la conception d'un projet

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants de clubs, comités et ligues
- Agents de développement
- Cadres techniques bénévoles ou professionnels

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques et pratiques

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Emmanuel BOLL (cadre technique régional de tennis de table)

INTERVENANTS

Cadres techniques nationaux et régionaux de tennis de table

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 270 €
- Frais de restauration et d'hébergement : 240 €

> Soit un coût total de 510 €

DURÉE DE LA FORMATION

18 heures réparties sur 3 jours

INSCRIPTION

FFTT - IFEF
Estelle Londiche
estelle.londiche@fftt.email

PILOTAGE D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

OBJECTIFS

Être capable de :

- Déterminer des scénarios de développement pour un club en fonction d'une analyse stratégique préalable
- Conduire le projet de développement du club à partir d'outils de pilotage
- Connaître les paramètres clés à maîtriser pour réussir et obtenir des résultats

CONTENU

- Synthétiser un projet de développement
- Définir et mettre des indicateurs mesurables
- Créer un outil de pilotage
- Rendre compte de son action de développement

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants de clubs, comités et ligues
- Agents de développement
- Cadres techniques bénévoles ou professionnels

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Mises en situation pratique

RESPONSABLES DE LA FORMATION

- Bruno BELLET (Responsable national de la branche Formation « Dirigeants »)

INTERVENANTS

Formateurs FFTT habilités

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 55 €
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

7 heures réparties sur 1 journée

DATE ET LIEU

Niveau départemental ou régional
Date et lieu fixés par la CREF de votre ligue en accord avec l'IFEF

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

POLITIQUE DE RESSOURCES

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

OBJECTIFS

Être capable de :

- Connaître les ressources mobilisables pour une association
- Savoir déterminer une stratégie financière pour sa structure
- Mener une politique de financement des actions mises en place

CONTENU

- Identifier les ressources d'une structure
- Rechercher les différentes ressources
- Recruter de nouvelles ressources
- Fidéliser les ressources

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants de clubs, comités et ligues
- Agents de développement
- Cadres techniques bénévoles ou professionnels

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Mises en situation pratique

RESPONSABLES DE LA FORMATION

- Bruno BELLET (Responsable national de la branche Formation « Dirigeants »)

INTERVENANTS

Formateurs FFTT habilités

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 55 €
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

7 heures réparties sur 1 journée

DATE ET LIEU

Niveau départemental ou régional
Date et lieu fixés par la CREF de votre ligue en accord avec l'IFEF

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

POLITIQUE TARIFAIRE

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

OBJECTIFS

Être capable de :

- Lire un exercice comptable, fixer un tarif de cotisation, maîtriser le prix de ses services
- Faire de la comptabilité un instrument de gestion et de politique

CONTENU

- Lire un compte de résultat, un bilan et un budget prévisionnel
- Connaître les règles marketing pour fixer un prix de cotisation ou un service : repenser sa politique tarifaire

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants de clubs, comités et ligues
- Agents de développement
- Cadres techniques bénévoles ou professionnels

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- 1/2 cours magistraux
- 1/2 travaux dirigés

RESPONSABLES DE LA FORMATION

- Bruno BELLET (Responsable national de la branche Formation « Dirigeants »)

INTERVENANTS

Formateurs FFTT habilités

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 85 €
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

12 heures réparties sur 2 jours

DATE ET LIEU

Niveau départemental ou régional
Date et lieu fixés par la CREF de votre ligue en accord avec l'IFEF

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

COMMUNICATION ORALE ET ANIMATION DE RÉUNIONS

FORMATION FÉDÉRALE

CREPS

OBJECTIF

Améliorer sa communication orale et l'animation de réunions

CONTENU

- Présentation d'un projet d'action devant un public
- Simulations de réunions
- Débriefings d'observateurs puis visionnage vidéo

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants de clubs, comités et ligues
- Agents de développement
- Cadres techniques bénévoles ou professionnels

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques et pratiques

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Carole ANTONOFF (Educatrice spécialisée à l'IME de Montpellier, Licence de psychologie clinique et BEES 2 tennis de table)

INTERVENANTS

Cadres techniques nationaux et régionaux de tennis de table

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 270 €
- Frais de restauration et d'hébergement : 240 €

> Soit un coût total de 510 €

DURÉE DE LA FORMATION

18 heures réparties sur 3 jours

INSCRIPTION

FFTT - IFEF
Estelle Londiche
estelle.londiche@fftt.email

PROMOTION DU TENNIS DE TABLE ET COMMUNICATION AUTOUR DE SA STRUCTURE

FORMATION FÉDÉRALE

FORMATION À LA CARTE

OBJECTIFS

Maîtriser les techniques et outils de communication interne et externe afin de faire connaître le tennis de table au plus grand nombre

CONTENU

- Connaître et savoir utiliser les différents outils de communication (journal, bulletin, newsletter, memos, streaming live, site web, mailing, radio, presse, tv…)
- Adapter les moyens aux objectifs : intégrer la communication à une démarche
- Connaître et utiliser les outils techniques : exemple de l'utilisation de l'outil vidéo

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants de clubs, comités et ligues
- Agents de développement
- Responsables de communication de clubs, comités et ligues
- Cadres techniques bénévoles ou professionnels

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Mises en situation pratique

RESPONSABLES DE LA FORMATION

- Bruno BELLET (Responsable national de la branche Formation « Dirigeants »)

INTERVENANTS

Formateurs FFTT habilités

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 55 €
- Frais de restauration et d'hébergement : à déterminer par la CREF de votre ligue

DURÉE DE LA FORMATION

7 heures réparties sur 1 journée

DATE ET LIEU

Niveau départemental ou régional
Date et lieu fixés par la CREF de votre ligue en accord avec l'IFEF

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

FORMATION FÉDÉRALE

OBJECTIFS

- Être capable d'identifier les différentes problématiques liées au développement durable dans sa structure (club, comité et ligue)
- Être capable de concevoir un projet et des outils pour apporter une valeur ajoutée à sa structure

CONTENU

- Analyser les différents piliers du développement durable transposable sur sa structure
- Construire un plan d'actions Développement Durable et ses outils
- Évaluer les actions pour mieux en rendre compte

CONDITIONS D'ACCÈS

- Dirigeants de clubs, comités et ligues
- Agents de développement
- Cadres professionnels et bénévoles (y compris arbitrage)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Fiche label FFTT « Ping durable »
- Tables rondes
- Retours d'expériences

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Pascal GRIFFAULT (Chargé de mission Développement Durable à la FFTT)

INTERVENANTS

Ministère des Sports, Générali (sport responsable), personnes qualifiées extérieures

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 80 €

DURÉE DE LA FORMATION

7 heures

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux (page 7)

AU PING je protège ma planète FFTT

FORMATEUR

FORMATION DE FORMATEURS FFTT

Technique – Arbitrage – Dirigeant
Salariés administratifs et de développement

FORMATION FÉDÉRALE

IFEF

OBJECTIFS

- Connaître les principes de bases de la pédagogie des adultes et de la théorie de l'apprentissage
- Acquérir des techniques d'animation, de gestion et de dynamique de groupe
- Développer des capacités d'expression, de transmission, d'écoute et d'observation

CONTENU

- L'utilisation de PERF'TT 2.0 comme outil de formation
- Les outils et techniques pédagogiques, de gestion et de dynamique de groupe
- Les méthodes d'évaluation

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, cadres techniques, arbitres, juges-arbitres, agents de développement et salariés administratifs

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Bruno BELLET (Responsable national de la branche Formation « Dirigeants »)

INTERVENANTS

Formateurs des branches de formation (Animateur & Entraîneur, Arbitre & Juge-Arbitre, Dirigeant, Secrétaire administratif et Développement)
Intervenants extérieurs

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 210 €
- Frais de restauration et d'hébergement : en fonction du lieu de la formation

DURÉE DE LA FORMATION

20 heures réparties sur 3 jours

INSCRIPTION

FFTT - IFEF
Estelle Londiche
estelle.londiche@fftt.email

FORMATION DE FORMATEURS D'ESCORTES ET DE DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL

FORMATION CONTINUE

CNOSF

OBJECTIF

- Être en mesure de répondre à l'obligation réglementaire
- Respecter les procédures d'un contrôle antidopage
- Être capable d'établir un cahier des charges de la fédération dans le cadre de la mise en place d'un contrôle antidopage
- Comprendre les missions d'une escorte
- Comprendre les missions d'un délégué fédéral

CONTENU

Voir le programme sur le site de l'IfoMos au lien suivant :
http://ifomos.franceolympique.com/ifomos/formations/detail.php?id=18

PUBLIC CONCERNÉ

Formateurs d'escortes de fédérations
Formateurs de délégués fédéral dans le cadre d'un contrôle anti-dopage
Escorte
Délégué fédéral

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Mises en situation de formateur

RESPONSABLE DE LA FORMATION

IFoMoS

INTERVENANTS

Patrick MAGALOFF (Directeur Sport/Santé - Commission médicale du CNOSF)
Ethique Sports Services (Denis GUTIERREZ, Philippe POMMIEZ, Franck MIGEON)

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

TARIF

- Voir auprès de l'IFoMoS

DURÉE DE LA FORMATION

5 heures

LIEU DE LA FORMATION

CNOSF
1 avenue pierre de Coubertin
75013 PARIS

INSCRIPTION

Auprès de l'IFoMoS directement

DISPOSITIF DE FORMATIONS « FORMATEURS ARBITRAGE ET JUGE-ARBITRAGE »

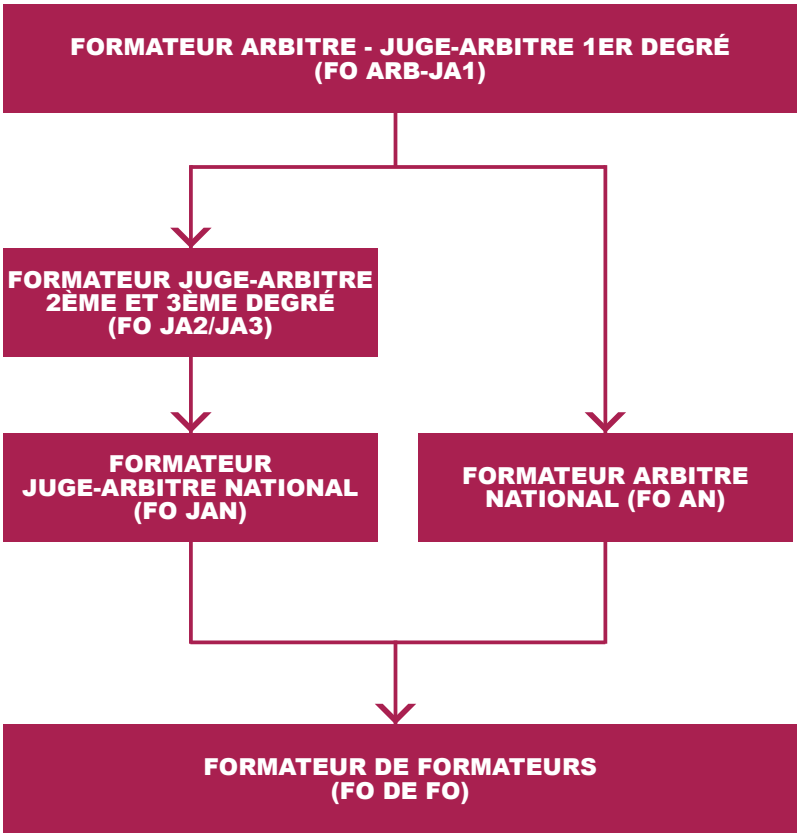

FORMATEUR ARBITRE - JUGE-ARBITRE 1ER DEGRÉ (FO ARB-JA1)

DIPLÔME FÉDÉRAL

IFEF

OBJECTIF

Être capable de former des Arbitres de Clubs (AC), des Arbitres Régionaux (AR) et des Juges-Arbitres par équipes (JA1)

CONTENU

- Approfondissement des connaissances des règles du jeu et du règlement sportif du championnat par équipes
- Méthodes et outils pédagogiques pour adultes
- Les relations de groupe
- Préparer et gérer une formation

PUBLIC CONCERNÉ

Être Juge-Arbitre par équipes (JA1) depuis au moins 2 saisons

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Mises en situation de formateur

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Christian DAVID
(responsable national de la formation des FO ARB-JA1 - IFEF Arbitrage)

INTERVENANT

Formateurs de formateurs arbitrage (nommés par l'IFEF Arbitrage)

MODALITÉS DE VALIDATION

Examen théorique
Examen pédagogique
Formation en double avec un FO ARB-JA1 confirmé
Diplôme «Formateur Arbitre - Juge-Arbitre 1er degré (FO ARB-JA1)» après 1 saison de pratique

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 120 €
- Frais de restauration et d'hébergement : 210 €
- > Soit un coût total de 330 €

DURÉE DE LA FORMATION

24 heures réparties sur 3 jours

INSCRIPTION

Christian DAVID
cjdavid@wanadoo.fr

FORMATEUR JUGE-ARBITRE 2ÈME ET 3ÈME DEGRÉ (FO JA2-JA3)

DIPLÔME FÉDÉRAL

IFEF

OBJECTIF

Être capable de former des Juges-Arbitres 2ème (JA2) et 3ème degré (JA3)

CONTENU

- Approfondissement des connaissances et compétences de Juge-Arbitre 2ème degré (JA2) et Juge-Arbitre 3ème degré (JA3)
- Pédagogie
- Etude de cas

PUBLIC CONCERNÉ

Juge-Arbitre 3ème degré (JA3) depuis 3 saisons et Formateur Arbitre - Juge-Arbitre 1er degré (FO ARB-JA1) depuis au moins 2 saisons

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Mises en situation

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Françoise LAPICQUE
(responsable de la formation des FO JA2-JA3 - IFEF Arbitrage)

INTERVENANTS

Formateurs de formateurs arbitrage (nommés par l'IFEF Arbitrage)

MODALITÉS DE VALIDATION

Examen théorique
Examen pédagogique
Formation en double avec un Formateur Juge-Arbitre 2ème et 3ème degré (FO JA2-JA3) confirmé
Diplôme «Formateur Juge-Arbitre 2ème et 3ème degré (FO JA2-JA3)» après 1 saison

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 120 €
- Frais de restauration et d'hébergement : 210 €
- > Soit un coût total de 330 €

DURÉE DE LA FORMATION

24 heures réparties sur 3 jours

INSCRIPTION

Françoise LAPICQUE
francoise.lapicque@inet-fr.com

Information
Pour les Formateurs JA2-JA3, formation continue, sur une journée, en rassemblement géographique

FORMATEUR JUGE-ARBITRE NATIONAL (FO JAN)

DIPLÔME FÉDÉRAL

IFEF

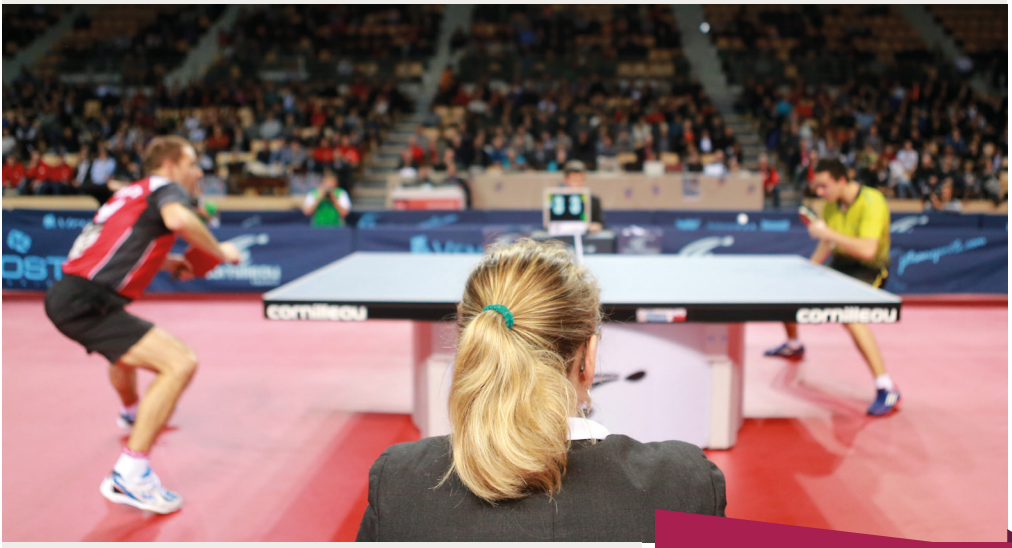

OBJECTIF

Être capable de former des Juges-Arbitres Nationaux (JAN)

PRÉ-REQUIS

- Être Juge-Arbitre National (JAN) et Formateur Juge-Arbitre 2ème et 3ème degré (FO JA2-JA3) depuis au moins 2 ans
- Avoir suivi la « Formation des Formateurs FFTT »

ACCESSION AU GRADE

Avoir une expérience en double en tant que Formateur de Juge-Arbitre National

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Françoise LAPICQUE

MODALITÉS DE VALIDATION

Etude des dossiers VCFA des candidats par un jury

Diplôme «Formateur Juge-Arbitre National (FO JAN)»

TARIF

Gratuit

INSCRIPTION

Dossier VCFA à retirer et à renvoyer complété, avant le 1er décembre de la saison en cours, à :

Françoise LAPICQUE

francoise.lapicque@inet-fr.com

FORMATEUR ARBITRE NATIONAL (FO AN)

DIPLÔME FÉDÉRAL

IFEF

OBJECTIF

Être capable de former des Arbitres Nationaux (AN)

CONTENU

- Approfondissement des connaissances et compétences d'Arbitre National (AN)
- Pédagogie
- Etude de cas

PUBLIC CONCERNÉ

Arbitre National classé A ou Arbitre International et Formateur Arbitre - Juge-Arbitre 1er degré (FO ARB-JA1) depuis au moins 3 saisons

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Mises en situation

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Claude RAECKELBOOM (responsable national de formation AN - IFEF Arbitrage)

INTERVENANTS

Formateurs d'Arbitres Nationaux et Formateurs de formateurs arbitrage (nommés par l'IFEF Arbitrage)

MODALITÉS DE VALIDATION

Diplôme « Formateur Arbitre National (FO AN) »

TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 120 €
- Frais de restauration et d'hébergement : 210 €
- > Soit un coût total de 330 €

DURÉE DE LA FORMATION

44 heures réparties sur 6 jours

INSCRIPTION

Claude RAECKELBOOM
claude.raeckelboom@wanadoo.fr

FORMATION DES FORMATEURS EN ARBITRAGE (FO DE FO)

DIPLÔME FÉDÉRAL

IFEF

OBJECTIF

Être capable de former des formateurs en arbitrage

PRÉ-REQUIS

- Être Arbitre National (AN) ou Juge-Arbitre National (JAN) depuis 3 ans et Formateur Arbitre National (FO AN) ou Formateur Juge-Arbitre 2ème et 3ème degré (FO JA2/JA3) depuis 2 ans
- Avoir suivi la « Formation de Formateurs FFTT »

ACCESSION AU GRADE

Avoir une expérience en double en tant que formateur de formateur en arbitrage

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Françoise LAPICQUE

MODALITÉS DE VALIDATION

Etude des dossiers VCFA des candidats par un jury
Diplôme de « Formateur de formateurs en arbitrage »

TARIF

Gratuit

INSCRIPTION

Dossier VCFA à retirer et à renvoyer complété, avant le 1er décembre de la saison en cours, à :

Françoise LAPICQUE
francoise.lapicque@inet-fr.com

LE FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

LE FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

Selon votre situation, vous pouvez faire financer, tout ou partie, de votre formation (frais pédagogiques, administratifs, voire frais d'hébergement et de restauration, frais de déplacement).

OPCA

Tous les employeurs sont tenus de participer au financement de la formation professionnelle continue de leurs salariés, quel que soit le volume horaire travaillé.

Depuis 2016, cette participation prend la forme d'une contribution unique qui doit être versée par l'employeur à son OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) avant le 1er mars de l'année en cours (loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale).

L'employeur doit remplir un seul bordereau de versement regroupant les contributions liées au plan de formation, à la professionnalisation et au CIF (Congé Individuel de Formation), le renvoyer et procéder au versement auprès de son OPCA.

Cette contribution **permet ensuite à l'employeur d'obtenir des financements pour les actions de formations engagées au bénéfice :**

- De ses **salariés**, en priorité,
- De ses bénévoles, dès lors que ces actions de formation s'adressent à des dirigeants **bénévoles de structures employeuses** et qu'elles sont en **lien avec les responsabilités exercées par ce dirigeant bénévole au sein de cette structure** (Membres du bureau de l'association : Président, Trésorier, Secrétaire Général, ou Vice-Président).

En ce qui concerne la branche professionnelle du sport, l'OPCA en charge de collecter la contribution unique des employeurs du sport est Uniformation :
http://www.uniformation.fr/Employeurs/Dispositifs-et-financements/Financer-le-plan-de-formation/En-savoir-plus/Sport.

RAPPELS

PLAN DE FORMATION

A l'initiative de l'employeur, il précise les actions de formation à mettre en place en fonction des besoins de sa structure et des demandes du salarié et des dirigeants bénévoles. Ce plan de formation doit permettre au salarié de s'adapter, d'évoluer, de se maintenir dans l'emploi ou de développer ses compétences.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Contrat de travail assorti d'une formation obligatoire financée par les fonds gérés par les partenaires sociaux. Le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale par une qualification complémentaire en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise.

PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION

Cette période vise au maintien du salarié dans son emploi via l'obtention d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) par des actions de formation alternant enseignements théoriques et pratiques.

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Il permet à tout travailleur, au cours de sa vie professionnelle, de suivre à son initiative et à titre individuel, des actions de formation, indépendamment de sa participation aux stages compris dans le Plan de formation de sa structure.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Depuis le 1er janvier 2015, le DIF (Droit Individuel à la Formation) a été remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF).

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet www.moncompteformation.gouv.fr sur lequel vous trouverez une présentation détaillée du CPF, de son fonctionnement ainsi que de la documentation utile et les réponses aux questions les plus fréquentes.

Pour toute question liée au financement de votre formation par un OPCA, vous pouvez contacter directement Estelle Londiche sur son adresse mail : estelle.londiche@fftt.email

PÔLE EMPLOI

Si vous êtes demandeur d'emploi, consultez votre conseiller Pôle Emploi avant d'entamer toutes démarches et pour valider votre dossier de formation. Il étudiera votre situation personnelle et votre projet professionnel avec vous.

Le financement d'une formation peut être soumis à plusieurs conditions selon les organismes sollicités. Il convient de distinguer deux éléments : le **coût de la formation** et celui de la **rémunération du bénéficiaire de la formation.** Certains dispositifs prévoient ainsi la prise en charge du coût de la formation et celui de la rémunération du stagiaire. D'autres dispositifs ne prennent en compte que le financement de la formation ou que celui de la rémunération du stagiaire. Certaines formations ne sont pas du tout prises en charge.

ESPACE PÔLE EMPLOI « JE ME FORME »

Les principales aides financières à la formation du Pôle Emploi sont : :

- L'Action de Formation Conventionnée (AFC)
- La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POE I)
- L'Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR)
- L'Aide Individuelle à la Formation (AIF)
- L'Aide à la mobilité.

Autres dispositifs de financement pour un demandeur d'emploi :

Vous pouvez également, dans certains cas, faire des demandes de prise en charge des frais de formation auprès des structures suivantes :

- Votre Conseil Régional
- Votre Conseil Départemental
- Votre Mairie
- L'AGEFIPH
- Votre CAF
- Votre Caisse de Retraite.

AUTRES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT

En fonction des politiques locales, il peut exister d'autres possibilités de financement de formation, pour les bénévoles et/ou salariés auprès des des organismes suivants :

- Votre Conseil Régional
- Votre Conseil Départemental
- Votre Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)
- Votre Mairie
- Vos DDCS / DDCSPP (pour les clubs et comités) et DRJSCS (pour les ligues)

QUELQUES CONSEILS

► Commencez très tôt votre recherche de financement en amont de votre entrée en formation, notamment au regard des éventuels délais pour déposer vos dossiers de demande d'aide.
► Ne vous contentez pas d'une seule source de financement : certaines aides peuvent se cumuler.
► Le droit à une rémunération ou à une aide financière ne signifie pas que vous en bénéficierez de façon automatique et les dispositifs ne se cumulent pas de façon systématique.
► N'hésitez pas à consulter les Liens utiles (page 82) et contacter les organismes pour plus de précisions.

LES FORMATIONS DE L'IFEF
BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGIAIRE

Nom : ..... Prénom : .....
Tél. portable : ..... Courriel : .....
Adresse : .....
Numéro de licence : .....

STATUT

- ☐ Salarié à fonction : .....
- ☐ Bénévole à fonction : .....
- ☐ Demandeur d'emploi (inscrit au Pôle Emploi)
- ☐ Travailleur indépendant

STRUCTURE

Club, Comité ou Ligue : .....
Numéro de club, comité ou ligue : .....
Numéro SIRET : .....

Nom du responsable de la structure : .....
Fonction : .....
Tél : .....
E-mail : .....

INTITULE DE LA SESSION DE FORMATION : .....

Session du ..... au .....
Lieu : ..... Montant : .....

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- ☐ Autofinancement
- ☐ Financement par la structure
- ☐ Participation OPCA (ex : Uniformation)
- ☐ Autre (CNDS, Conseil Régional, Conseil Départemental, Pôle Emploi, etc.) : .....

Bulletin d'inscription à renvoyer à :

Institut Fédéral de l'Emploi et de la Formation,
Fédération Française de Tennis de Table
3 – rue Dieudonné Costes
75013 PARIS
(Tél : 01 53 94 50 29 / e-mail : estelle.londiche@fftt.email)

Conditions Générales liées aux formations de l'IFEF

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de l'Institut Fédéral de l'Emploi et de la Formation (IFEF) de la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT). Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de l'IFEF.

La signature du bulletin d'adhésion emporte, pour le signataire du bon d'inscription et pour le participant, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

2. Modalités d'inscriptions

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée d'un chèque du montant de la formation à l'ordre de la FFTT.

Les demandes d'inscription doivent se faire au plus tard 8 jours avant la date de la formation.

L'IFEF remet ensuite successivement à la structure, ou le cas échéant au participant, le programme de formation, la convention de formation (ou le contrat de formation professionnelle, si un participant entreprend la formation à titre individuel), une facture acquittée et une attestation de présence.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée avec le chèque correspondant ou l'attestation de prise en charge de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) ou de tout autre organisme (Conseil Régional, Pôle Emploi…).

Si le nombre d'inscription est trop faible, ou trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine action identique. (Cf clause 6. Annulation/Interruption).

3. Convocation et attestation de stage

Une convocation est adressée à la structure, pour transmission au participant, 5 jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.

L'attestation de stage ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité du stage effectué. Elle est remise au stagiaire en fin de formation ou envoyée à la structure accompagnée.

4. Prix

Toute action de formation engagée est due en totalité sauf cas de force majeure.

Il n'y a pas d'imposition TVA sur les tarifs de formation.

Les prix comprennent les frais administratifs et pédagogiques et les supports remis aux participants.

La FFTT propose et réserve au stagiaire un hébergement et une restauration à un tarif forfaitaire selon les lieux d'accueil. Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge de la structure employeur ou du participant s'il est inscrit à titre individuel. Ces frais sont facultatifs. Le stagiaire peut décider de réserver par ses propres moyens et régler directement les frais correspondants.

5. Facture et condition de règlement

La structure ou le participant à titre individuel règle le montant de la formation par chèque et le transmet accompagné du bulletin d'inscription. Une facture acquittée lui sera remise à l'issue de la formation.

En cas de paiement par un OPCA désigné par l'employeur du participant, ce dernier doit s'assurer de la bonne transmission des pièces justificatives pour paiement et reste en tout état de cause responsable du paiement notamment en cas de défaillance de son organisme collecteur dont il est solidaire.

Pour les formations faîtes à titre individuel, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue par le contrat de formation et le paiement s'effectue de la manière suivante :

- chèque remis au moins 8 jours avant la date de formation avec le contrat ou la convention correspondante signée,
- encaissement du chèque au terme de la formation.

6. Annulation / Interruption

. Annulation par la structure/participant : Toute annulation doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit. Le remplacement d'un participant par un autre, de la même structure, reste toujours possible, sous réserve qu'il corresponde au profil du personnel concerné par la formation.

En cas d'annulation trop tardive (moins de 5 jours avant la date de formation prévue), absence partielle ou totale injustifiée, en dehors de cas de force majeure dument reconnue, le chèque sera conservé et encaissé par la FFTT.

. Annulation par l'IFEF : l'organisateur se réserve le droit d'annuler un stage. Dans ce cas, les stagiaires seront informés au minimum une semaine avant la date prévue du début du stage, et ils auront la possibilité de se faire rembourser ou de reporter leur inscription sur un stage équivalent, dans la mesure des places disponibles.

7. Dispositions diverses

Les informations concernant le participant et/ou la structure qui l'envoie et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978, le participant et/ou la structure qui l'envoie dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'IFEF.

Les documents mis à disposition du participant sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de l'IFEF est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

GLOSSAIRE

AC : Arbitre de Club
AF : Animateur Fédéral
AFC : Action de Formation Conventionnée
AFPR : Action de Formation Préalable au Recrutement
AFPS : Attestation de Formation aux Premiers Secours
AGEFIPH : Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés
AIF : Aide Individuelle à la Formation
AN : Arbitre National
APS : Activité Physique et Sportive
APT : Activités Physiques pour Tous
AR : Arbitre Régional
BC : Bloc de Compétences
BEES : Brevet d'État d'Educateur Sportif
BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CAPEPS : Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive
CARIF : Centre d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation
CCNS : Convention Collective Nationale du Sport
CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif
CFF : Commission Fédérale de Formation
CIF : Congé Individuel de Formation
CNDS : Centre National pour le Développement du Sport
CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CNOSF : Comité National Olympique et Sportif Français
CoSMoS : Conseil Social du Mouvement Sportif
CPF : Compte Personnel de Formation
CQP : Certificat de Qualification Professionnelle
CR DLA Sport : Centre de Ressources Dispositif Local d'Accompagnement Sport
CREF : Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation
CREPS : Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives
CRIB : Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles
CROS : Comité Régional Olympique et Sportif
CS : Certificat de Spécialisation
CTAPS : Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives
CTD : Cadre Technique Départemental
CTL : Cadre Technique de Ligue
CTR : Conseiller Technique Régional
CTN : Conseiller Technique National
DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
DESJEPS : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

GLOSSAIRE

DIF : Droit Individuel à la Formation

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement

DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale

DTN : Direction Technique Nationale

EF : Entraîneur Fédéral

EPS : Education Physique et Sportive

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ETAPS : Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives

FFH : Fédération Française Handisport

FFTT : Fédération Française de Tennis de Table

FO AN : Formateur Arbitre National

FO ARB-JA1 : Formateur Arbitre régional – Juge-Arbitre 1er degré

FO de FO : Formation des Formateurs en arbitrage

FO JA2-JA3 : Formateur Juge-Arbitre 2ème et 3ème degré

FO JAN : Formateur Juge-Arbitre National

IFEF : Institut Fédéral de l'Emploi et de la Formation

IME : Institut Médico-Educatif

INSEP : Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance

IREF : Institut Régional de l'Emploi et de la Formation

JA1 : Juge-Arbitre par Equipes

JA2 : Juge-Arbitre du Critérium Fédéral

JA3 : Juge-Arbitre des épreuves de Ligue

JAF : Jeune Animateur Fédéral

JAN : Juge-Arbitre National

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

OPACIF : Organisme Paritaire Agréé au titre du Congé individuel de Formation

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

OREF : Observatoire Régional Emploi Formation

OTAPS : Opérateur Territorial des Activités Physiques et Sportives

POE I : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle

PPP : Premier Pas Pongiste

PSC 1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1

RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

SPID : Système Pongiste d'Information Décentralisé

SPIDD : Système Pongiste d'Information Décentralisé Déconnecté

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

UC : Unité Capitalisable

UGSEL : Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre

USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

UV : Unités de Validation

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

VCFA : Validation des Compétences en Formation et Arbitrage

LIENS UTILES

- CNDS
- CNOSF
- Conseils Régionaux et Départementaux
- CoSMoS
- CR DLA Sport
- CRIB
- DIRECCTE
- Dispositif Local d'Accompagnement
- DRJSCS
- Droit de la formation
- Ministère des Sports
- Ministère du Travail, de l'Emploi, Formation Professionnelle et Dialogue social
- Missions Locales
- Niveaux de qualification
- Orientation pour tous
- Pôle Emploi
- Réseau des CARIF et OREF
- Service Public (Formation)
- Uniformation

VOS ESPACES

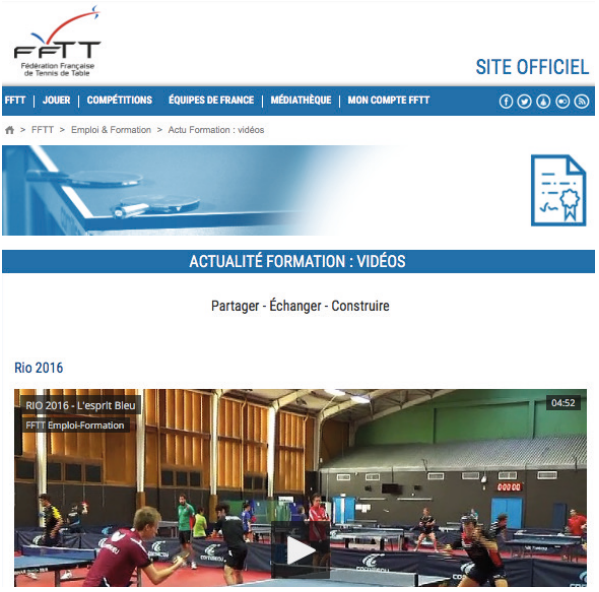
FFTT
Fédération Française de Tennis de Table
SITE OFFICIEL
FFTT | JOUER | COMPÉTITIONS | ÉQUIPES DE FRANCE | MÉDIATHÈQUE | MON COMPTE FFTT
> FFTT > Emploi & Formation > Actu Formation : vidéos
ACTUALITÉ FORMATION : VIDÉOS
Partager - Échanger - Construire
Rio 2016
RIO 2016 - L'esprit Bleu
FFTT Emploi-Formation
04:52

Perf'TT
2.0

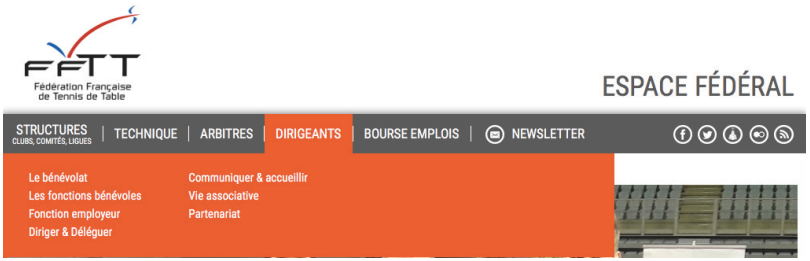
FFTT
Fédération Française de Tennis de Table
ESPACE FÉDÉRAL
STRUCTURES
CLUBS, COMITÉS, LIGUES
TECHNIQUE
ARBITRES
DIRIGEANTS
BOURSE EMPLOIS
NEWSLETTER
Le bénévolat
Les fonctions bénévoles
Fonction employeur
Diriger & Déléguer
Communiquer & accueillir
Vie associative
Partenariat

FFTT
Fédération Française de Tennis de Table
ESPACE FÉDÉRAL
STRUCTURES
CLUBS, COMITÉS, LIGUES
TECHNIQUE
ARBITRES
DIRIGEANTS
BOURSE EMPLOIS
NEWSLETTER
Informations CFA
Désignations
International
Règlementation
Arbitrage
Juge Arbitrage - Epreuves par équipes
Juge Arbitrage - Epreuves individuelles
Formation

PING PASSION, PING FORMATION !

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE

3 RUE DIEUDONNÉ COSTES
75013 PARIS

PÔLE EMPLOI FORMATION

EDITORIAL
Fédération Française de Tennis de Table

PRODUCTION
Design Editorial www.crea2wan.fr

#FFTTOFFICIEL - 01 53 94 50 00 – FFTT@FFTT.EMAIL

dailymotion Flickr Twitter Facebook

FFTT
Fédération Française
de Tennis de Table